

DEMANDE D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE ASSURANCE DE MATERIEL

Dans quelle situation compléter ce document ?

Votre Junior Association bénéficie d'une assurance annuelle qui couvre ses membres, l'Accompagnateur local et les bénévoles apportant exceptionnellement leur concours dans le cadre des activités de la Junior Association.

Mais **si votre projet requiert l'utilisation de matériel(s), il vous est conseillé de l'assurer également**, particulièrement s'il s'agit de matériel(s) de valeur. Pour ce faire, il est nécessaire de demander une extension de garantie d'assurance. votre Junior Association et/ou si vous utilisez du matériel de valeur. Ce document vous permet de déclarer l'ensemble des informations dont l'assureur a besoin.

Comment bien compléter ce document ?

Avant toute chose, vous devez vous assurer que **votre Junior Association est bien à jour de son habilitation et avoir déjà complété la fiche diagnostic « Vous connaître pour mieux vous assurer »** (pour l'assurance annuelle de votre Junior Association).

Complétez ce document (à la main ou en utilisant ce formulaire pdf que vous pouvez enregistrer). **N'hésitez pas à vous faire aider** de votre Accompagnateur local ou de votre Relais départemental. Attention :

- > **du matériel acheté par la Junior Association**
- > **du matériel prêté ou loué par une structure tierce** (par exemple la mairie, une autre association, etc.)
- > **du matériel mis à disposition gratuitement par un ou des membres de la Junior Association**

Transmettez-le au Réseau national des Juniors Associations :

- > **par e-mail** : contact@juniorassociation.org
- > **par courrier** : RNJA - 3, rue Récamier 75007 Paris

Après traitement de votre demande par notre assureur partenaire, vous recevrez **une attestation « spécifique » pour l'assurance de votre matériel** (qui peut vous être demandée par vos partenaires) ainsi qu'**une facture à régler auprès du RNJA** dans les meilleurs délais.

Qui assure votre Junior Association ?

La couverture assurance de toutes les Juniors Associations est prise en charge par l'APAC, assurance de la Ligue de l'enseignement, qui fait partie du RNJA. Avec une volonté d'être au plus proche du monde associatif, l'**APAC** propose aux Juniors Associations :

- > **les garanties nécessaires à son bon fonctionnement** : responsabilité civile pour la Junior Association et ses membres, une protection juridique ainsi qu'une assistance aux personnes.
- > **des garanties optionnelles complémentaires adaptées à chaque projet** : assurance pour les manifestations occasionnelles, pour les activités à risque, les séjours, le matériel, les locaux, etc.

www.apac-assurances.org



Demande d'assurance complémentaire Junior Association

ASSURANCE DE MATÉRIEL

PARTIE RÉSERVÉE AU RNJA

Date de réception :

--	--	--	--	--	--	--	--

➔ Informations sur votre Junior Association

Nom de votre Junior Association :

N° d'habilitation :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Département :

--	--	--

Qui pouvons-nous contacter en cas de besoin ?

Fonction au sein de la Junior Association :

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 E-mail :

➔ Description du matériel

Nous souhaitons assurer notre matériel

occasionnellement à partir du

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 jusqu'au

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 (dates)

à l'année à partir du

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 (date)

	Description du matériel*	Valeur à neuf**
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
Valeur totale du matériel à assurer :		

* Listez ici tout le matériel que vous souhaitez assurer en étant le plus complet possible dans leur description : type de matériel, marque, modèle, etc. Il peut s'agir de tables, de matériel informatique, de meubles, d'un babyfoot, d'instruments de musique, de sono...

** Montant nécessaire pour acquérir ce bien ou un bien équivalent neuf, en Euros.